Environnement et développement durable: sommet mondial, Johannesbourg 2002, 10 ans après Rio

2001/2142(COS) - 08/11/2001

En adoptant ses conclusions sur la préparation du Sommet Mondial sur le Développement Durable (Johannesburg, septembre 2002), le Conseil : - se félicite des progrès réalisés dans le cadre de la préparation régionale au sommet mondial sur le développement durable et rappelle la déclaration ministérielle de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, adoptée le 25 septembre 2001 à Genève, qui confirme que l'élimination de la pauvreté et les modes de consommation et de production durables constituent les objectifs primordiaux du développement durable; - encourage les États membres et la Communauté à intégrer davantage la question des changements climatiques dans leurs politiques de coopération au développement et à allouer à cette fin des ressources financières supplémentaires appropriées; - se félicite des résultats de la cinquième conférence des parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification, notamment en ce qui concerne le lien entre la pauvreté et l'environnement; - encourage la Communauté et les États membres à renforcer leurs politiques en faveur de la diversité biologique en assurant la mise en oeuvre effective de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique; - rappelle l'engagement pris par l'UE dans les conclusions du Conseil européen de Göteborg (juin 2001) d'atteindre dans les meilleurs délais l'objectif convenu au sein des Nations unies pour l'aide publique au développement, à savoir 0,7 % du PNB,et à réaliser des progrès concrets en la matière avant le sommet mondial sur le développement durable; - invite tous les États membres à assurer leur participation et leur représentation au plus haut niveau politique lors du sommet mondial.